



Marie-Anne Berazategui

Service Recherche

[marie-anne.berazategui@unige.ch](mailto:marie-anne.berazategui@unige.ch)

### EXEMPLES DE MOTIFS DE REFUS

**Extraits de lettres de refus (ex. « Jeunes chercheurs », sept. 2012, « Doc.Mobility » et Early Postdoc.Mobility » depuis mars 2013)**

« Sur cette base, votre demande ne s'est pas classée dans le groupe auquel nous avons eu la possibilité d'accorder des bourses. Tout en retenant la qualité de votre parcours académique, l'originalité et l'intérêt de votre projet de recherche, l'adéquation et le prestige de votre destination ainsi que la justesse du choix des personnes appelées à vous suivre sur place, la commission a regretté (que... /s'est questionnée sur... ) :

- Demande prématurée
- La faiblesse du dossier de publications *en comparaison avec celui d'autres candidats ayant présenté leur demande à la même séance*
- Les lettres de référence soient moins enthousiastes/ fortes/ fermes (...)
- L'absence de contact préalable du candidat avec l'institut de recherche
- L'institut d'accueil ne se soit pas exprimé sur l'intérêt du projet du candidat
- Le dossier de publications reflète, en l'état, une recherche très locale et pratique, difficile à valoriser académiquement
- La force et l'originalité des résultats que peut apporter le projet n'est pas convainquante
- Le gain de mobilité retiré d'un séjour à « X » à ce stade du projet soit moins convainquant (...)
- La non-conformité de la demande de bourse par rapport à :
  - l'article 3 du *Règlement relatif à l'octroi de bourses du 16 octobre 2001* : disposition qui s'oppose à ce que les bourses du FNS financent un retour dans le pays d'origine des candidats.
  - l'article 9, al. 2 lit. e (...): disposition qui fait du gain en mobilité un critère déterminant pour l'octroi d'une bourse  
(exemple : le fait de suivre sa directrice de thèse au lieu où celle-ci s'est déplacée n'est pas de nature à apporter un gain de mobilité)
- L'état d'ébauche/ le manque de détail du projet
- Les perspectives aléatoires du candidat pour mener une carrière scientifique en Suisse
- La moindre mise en valeur des apports du projet
- La pertinence du choix du lieu d'accueil/ du responsable scientifique
- Les implications scientifiques du projet ne soient pas proprement développées
- La continuation du projet ressemble plus à "une répétition à l'infini du processus de synthèse pour produire plus de composés, voire renforcer le brevet"
- L'originalité future du projet puisse être diminuée, faute de pouvoir accéder aux données les plus intéressantes
- Le projet soit susceptible de présenter des problèmes de faisabilité, dans la mesure où il est séquentiel et ne prévoit pas de stratégie de « back-up »
- Le projet de recherche soit, en l'état, moins abouti que celui d'autres candidats
- De par sa nature, le projet présentait plus d'intérêt pour une carrière dans l'industrie « X » que pour une carrière scientifique
- Le risque que le projet soit trop descriptif et peu innovant sur le plan des méthodes de recherche
- L'insertion dans le lieu d'accueil reste peu claire
- La candidature ne mette pas suffisamment en évidence les retombées possibles de ladite recherche, s'agissant notamment du plan de carrière
- La description du projet dans le formulaire de requête soit aussi sommaire
- La candidature ne mette pas suffisamment en évidence les avantages que pouvait tirer le candidat de son séjour à « X » pour sa carrière scientifique



- La description du projet n'explique pas comment devraient être menées les recherches dans le pays « X »
- Le candidat n'ait pas expliqué en quoi le lieu d'accueil lui permettrait de mener à bien son projet
- L'incompatibilité entre l'octroi d'une bourse *Doc.Mobility* et une activité d'assistante
- La portée du projet soit jugée plus faible (...)
- L'absence de confrontation avec la littérature sur « X »
- L'absence d'une analyse profonde et scientifique du phénomène « X »
- Le manque d'originalité du projet/ des méthodes d'analyse
- L'ampleur et l'envergure du projet dans les différents domaines à traiter
- L'absence d'explication sur comment le candidat se propose de montrer la valeur éthique de « X »
- Le candidat, en l'état du projet, ait été moins actif dans la recherche (...)
- Le gain de mobilité lié à ce séjour soit moins important que celui dont profiteraient d'autres candidats,
  - dans la mesure où ledit candidat se déplace dans un lieu dans lequel il avait déjà poursuivi une partie de ses études
  - plus avancés dans leur recherche.
- La requête ne s'insère pas dans les objectifs poursuivis par le FNS, vu qu'elle était plus liée à la nécessité de trouver un financement pour que le candidat termine sa thèse qu'au besoin de se rendre dans un autre laboratoire pour y mener un projet de recherche
- Le projet ne paraisse pour l'instant pleinement au point et mûr
- Les débouchés paraissent improbables et qu'il manque des contacts précis au retour du candidat en Suisse
- La demande de prolongation ne soit pas prioritaire eu égard au dossier scientifique.

\*\*\*

MAB / 12.02.2015  
Commission du FNS à UNIGE  
Service Recherche